

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 53 (1956)
Heft: 3

Rubrik: Rapports ; Conférences ; Congrès ; Boîte aux lettres

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

des abeilles, les accouplements multiples de la reine, les ressources mellifères d'un grand nombre de plantes, les divers aspects du problème actuel des insecticides et des abeilles, les travaux de Baudoux sur la relation de la dimension des cellules et des insectes, le venin et l'apipuncture, l'anesthésie des abeilles, etc., etc.

Nous ne doutons pas que cette 4e édition trouve auprès des apiculteurs professionnels et amateurs un grand succès. Elle leur apportera une documentation précieuse, largement illustrée de photographies et de dessins. Ces derniers contribuent à parfaire l'intérêt et la valeur de l'ouvrage.

Le *Rucher de rapport*», 4e édition est en vente au prix de ffr. 1530.— chez l'auteur A. Caillas, Orléans, Boulevard A. Briand 40.

La rédaction.

« **Vie et mœurs des abeilles** » de Karl von Frisch, professeur de zoologie à l'Université de Munich.

Le savant allemand nous apporte avec « Vie et mœurs des abeilles » le fruit de vastes études, d'ingénieuses recherches, poursuivies inlassablement pendant plus de trente ans.

« Vie et mœurs des abeilles » a connu dans les pays de langue allemande par chacune des cinq éditions, augmentées et enrichies un intérêt croissant. Traduit en anglais, en hollandais, en italien, en japonais, en russe, en espagnol, en suédois, en polonais, en français, cet ouvrage obtint partout un succès mérité.

André Dalcq, auteur de la traduction française mérite les compliments qui lui furent adressés par l'auteur de la préface Pierre-P. Grassi, de l'Institut.

« Quiconque lira ce livre sera pris, dit-il, j'en suis certain, par le charme qui s'en dégage et par l'émotion discrète mais certaine, qui parcourt maintes de ses pages. »

La rédaction.

RAPPORTS - CONFÉRENCES - CONGRÈS

Assemblée des délégués de la Fédération vaudoise d'apiculture

Elle s'est tenue samedi 11 février, au Café Vaudois, à Lausanne, sous la présidence de M. Joseph Thurler, président.

Celui-ci ouvre la séance à 14 h. 30, en souhaitant la bienvenue à tous les délégués et en saluant la présence d'un certain nombre de personnalités du monde apicole.

Le contrôle fait constater la présence des délégués de 19 sections. Seule, la section d'Avenches n'est pas représentée.

Rapport présidentiel

Dans un rapport très complet, M. le Président rappelle le temps déplorable de l'été dernier et l'état misérable des ruches qui en est résulté. La récolte de miel a été à peu près nulle et, dans les régions les plus favorisées, le miel était déjà cristallisé dans les rayons et n'a pu être extrait que partiellement.

Aussi le peu de miel produit a été très recherché et, pratiquement, il n'en reste plus dans les magasins d'alimentation où il a été remplacé par du miel étranger.

Si le prix payé aux producteurs n'a guère changé, le prix de vente aux consommateurs a augmenté, ce qui est inadmissible.

D'après les rapports des sections, la récolte a été, en moyenne, de 0 à 4 kg. par ruche, donc fortement déficitaire.

Si 1955 peut compter au nombre des plus mauvaises années apicoles, les apiculteurs ne doivent pas s'abandonner au désespoir mais espérer que 1956 leur apportera la juste récompense que leur persévérance mérite.

Vie des sections

Le comité de la Fédération désire recevoir un rapport de chaque section et être mis au courant des mutations qui s'opèrent dans les comités de sections.

Un seul changement a été notifié au président à la dernière minute : M. Clément, président de la section Yverdon-Grandson, s'est retiré et a été remplacé par M. Gustave Sueur de Corcelles/Concise.

Cours et conférences

15 conférences ont été données dans les différentes sections et ont bénéficié du subside accordé par le Département de l'Agriculture.

Protection de l'abeille et de la flore

Les affiches vertes furent de nouveau placées au pilier public de chaque commune et la presse a informé le public des dangers des traitements antiparasitaires inopportuns. Les maisons de produits chimiques ont soin d'indiquer sur leurs emballages comment il faut traiter pour épargner la vie de nos abeilles et la radio a donné, le 23 avril, une conférence sur ce même sujet. En un mot, tout a été fait pour éviter la destruction massive des abeilles.

Malgré cela, on a dû enregistrer plusieurs cas d'infection dans le nord du canton où une action pénale a été instruite et où le coupable aura à payer une forte amende.

Centrale romande des miels

La faible récolte n'a pas permis à ce nouvel organisme de travailler à plein rendement et de montrer les précieux services qu'on attend de lui. La Centrale n'a reçu que 6876 kg. de miel sur lesquels le canton de Vaud en a livré 5202 kg.

Fonds loque et acariose

La prime a dû être augmentée de Fr. 0.10 déjà pour 1955 et le fonds de Fr. 30 000.— est entamé. En plus, le budget établi pour le traitement Folbex contre l'acariose, dans la région de Grandson-Yverdon qui compte 2700 colonies, coûtera à la caisse Fr. 5 000.—, déduction faite du subside fédéral.

La situation devient donc critique pour la caisse loque et acariose, surtout si l'on tient compte du programme de la prochaine campagne qui va commencer en avril prochain.

La Caisse loque et acariose ne peut, en aucun cas, supporter intégralement les frais imposés par le traitement Folbex, rendu obligatoire par une ordonnance fédérale. Il faudra ou demander un subside au canton, ou augmenter sensiblement la prime d'assurance, ou obtenir du Conseil d'Etat l'autorisation d'utiliser le fonds de Fr. 30 000.—, ou encore réduire très fortement les frais de traitement et nommer seulement un homme de confiance par commune pour faire celui-ci.

Cette question sera étudiée avec M. Valet, inspecteur cantonal des ruchers.

Assemblée du 3 juillet 1955 à Aubonne

Cette assemblée, organisée par la Côte vaudoise, a laissé à tous les participants un excellent souvenir. La conférence de M. Zimmermann, avec projections lumineuses, fut un régal pour les yeux et les oreilles.

De chaleureux remerciements sont adressés à M. Félix, président de la Côte vaudoise et à son comité, ainsi qu'à tous ceux qui ont contribué à la belle réussite de cette assemblée.

Assemblée générale de la S.A.R.

Cette année, la S.A.R. tiendra ses assises en terre vaudoise. Le lieu n'est pas encore fixé, mais le comité est en tractations avec une section.

Remerciements

Enfin, pour terminer, M. le Président adresse des remerciements au Département de l'Agriculture, en particulier à MM. Desgraz et Le Roy, à M. Jacquot, vétérinaire cantonal, à M. Fornerod, qui gère avec compétence la Caisse loque et acariose, et au Département de l'Instruction publique qui a bien voulu faire paraître un article sur l'apiculture dans le « Jeune Citoyen », article qui contribuera à faire aimer les abeilles et à les protéger.

Comptes

Ceux-ci bouclent par un boni de Fr. 175.98 et ont été vérifiés par M. Goy, pour la section de la Vallée de Joux, et M. Turrian, pour la section du Pays d'Enhaut. Ils sont acceptés sans discussion avec remerciements au caissier M. Mottier.

Les sections d'Avenches et de Basse Broye sont désignées comme sections vérificatrices pour 1956.

Le budget qui prévoit une prime de Fr. 0.50 est aussi accepté sans discussion.

Assemblée générale de la S.A.R.

Cette question qui a déjà été soulevée dans le rapport présidentiel, donne lieu à un échange de vues, quelques délégués désirant une manifestation d'un jour, tandis que d'autres estiment qu'il faut maintenir deux jours pour donner satisfaction aux participants éloignés. La question sera tranchée à l'assemblée de la S.A.R., au mois de mars.

Renouvellement du mandat de M. Auguste Gonet au comité de la S.A.R.

Après avoir entendu les explications de M. Auguste Gonet, l'assemblée décide de proposer le renouvellement de son mandat pour une période de trois ans.

Etat sanitaire du rucher vaudois

La parole est donnée ensuite à M. Arthur Valet, inspecteur cantonal des ruchers.

D'après les rapports des inspecteurs régionaux, les causes principales des maladies des abeilles seraient :

1. Les visites intempestives des ruches au printemps.
2. Le manque de récolte.
3. Le nourrissage spéculatif trop hâtif au mois de février.
4. Le nourrissage trop tardif en automne.
5. La négligence autour du rucher.
6. L'emplacement défectueux du rucher.
7. Les bases mal placées.
8. L'ordre et la propreté insuffisants.

Trop d'apiculteurs ne visitent pas leur colonies. Ils se contentent de poser les hausses et de prendre le miel quand il y en a.

C'est le devoir des présidents de sections d'intéresser les apiculteurs au travail du rucher.

Maladies des abeilles

En 1955, on a trouvé dans notre canton : 59 cas de loque européenne, dont 4 ont été découverts par le Liebefeld.

Le traitement de cette maladie par les antibiotiques, en particulier la streptomycine, est très intéressant et presque toutes les colonies traitées ont été guéries.

14 cas de loque américaine ont été trouvés à Vallorbe, Moudon, Aigle et Le Sépey. Toutes ces colonies ont été détruites et les indemnités versées se montent à Fr. 1801.70.

24 ruchers, atteints d'acariose, ont été découverts et leurs propriétaires ont touché des indemnités pour un total de 792 francs.

Enfin, le noséma a été constaté dans 19 ruchers.

Mutations

Pour remplacer M. Louis Mages, suppléant de l'inspecteur cantonal des ruchers, démissionnaire pour raison de santé, la Fédération vaudoise a présenté M. Georges Golay qui a été agréé par le Département de l'Intérieur.

M. Grenier, inspecteur pour la région de Lausanne, Pully et Lutry, a été nommé définitivement.

Depuis la démission de M. Kernén, les cercles de Nyon, Coppet et Gingins n'ont plus d'inspecteur titulaire. M. Corbaz a bien voulu remplir ces fonctions provisoirement, mais la désignation d'un inspecteur s'impose.

La lutte contre l'acariose

Le rucher vaudois n'est pas en péril.

La lutte contre l'acariose, comme l'a relevé M. le Président dans son rapport, occasionne un déficit considérable à la Caisse loque et acariose.

Le traitement Folbex, rendu obligatoire, a déjà été appliqué dans les districts d'Avenches, de Payerne, Yverdon et Grandson. Cette action, bien organisée, a donné satisfaction.

Des séances d'information, données à Fontaines et Donneloye, ont bien préparé le travail. M. Schneider, du Liebefeld, a assisté à ces réunions et accepté de faire part de nos revendications à la station. Il admet le traitement des ruches par le trou de vol au moyen d'une bande fixée à une lame de fer-blanc et allumée aux deux bouts.

Cette façon de procéder permet de traiter un plus grand nombre de ruches le même soir.

Mais il faut lutter contre les frais. Ce traitement occasionne des dépenses considérables et le budget n'est plus équilibré.

Une longue discussion s'engage sur cette question et se termine par son renvoi au comité pour que celui-ci intervienne auprès des autorités cantonales pour obtenir un subside comme cela a été le cas dans les cantons voisins.

M. le Président clot le débat et remercie M. Valet pour son intéressant exposé. Il donne ensuite la parole à M. Fernand Simond, président de la section de Bière, qui, en apiculteur averti, entretient l'auditoire de ses expériences personnelles avec le nitrate d'ammonium. Celles-ci ont été concluantes et il a été enchanté des résultats obtenus.

M. Chabanel, président de la section de Lausanne, a assisté à une démonstration pratique de M. Simond et le félicite pour la dextérité avec laquelle il travaille. Il félicite également la section de Bière pour sa station de fécondation.

M. Jacques a employé le nitrate d'ammonium pour déloger un essaim du tronc d'un arbre et déclare avoir parfaitement réussi.

M. Arthur Valet, inspecteur cantonal, attire l'attention des apiculteurs sur le danger du nitrate d'ammonium qui peut rendre service à des apiculteurs expérimentés mais doit être déconseillé aux débutants et aux profanes.

M. Louis Mages fait circuler quelques échantillons d'abeilles traitées au nitrate d'ammonium. Leurs ailes ne se sont pas dépliées ou sont restées à l'état embryonnaire. Le danger n'est donc pas imaginaire.

L'heure des trains interrompt cette intéressante discussion. M. le Président remercie encore une fois le conférencier et lève cette laborieuse séance en souhaitant à chacun une année regorgeant de miel.

Le secrétaire : *Georges Golay.*

BOITE AUX LETTRES

Recrutement des jeunes

Monsieur,

Plusieurs fois, lors d'assemblées ou réunions mensuelles, j'ai pu entendre combien difficile était le recrutement de jeunes apiculteurs. Le manque d'intérêt déploré n'en est toutefois resté qu'à de simples constatations.

En tant que jeune apiculteur (moins par l'âge) il me semble utile, pour aller de l'avant, de chercher d'où vient le mal pour le vaincre. Deux causes primordiales méritent une attention toute spéciale.

1. *L'ignorance de l'apiculture*, d'une manière générale.

Le premier pas à faire serait d'instruire la jeunesse. Pour ce faire, obtenir que nos instituteurs soient à même d'enseigner l'apiculture d'une manière pratique, notamment à la campagne. Quel problème pour ces messieurs !!! Mais, qu'en pensent les pédagogues apiculteurs « mordus » ?

2. *Les moyens financiers*.

Pas question d'organiser une marche sur Berne pour obtenir des subventions. Tout simplement aider le débutant à construire son matériel et accessoires de départ avec les moyens du bord. Comment ? par la voie du journal, en publiant des croquis avec mesures et explications nécessaires. Où les obtenir ? auprès des 46 sections de la Romande en demandant aux comités respectifs de vouloir bien trouver quelques membres complaisants (il y en a au sein de notre Romande) qui voudront bien se charger de donner des idées et des croquis à publier dans une nouvelle rubrique de notre Journal « *Matériel pour débutants* ».

Ces objets pourraient être : 1 ruchette à 4 cadres ou 8 1/2 cadres et ouvertures opposées, un appareil électrique à poser les cires, un abreuvoir... un appareil à fondre la cire au soleil.

Mais... me direz-vous, que vont penser nos constructeurs de matériel apicole membres de la Romande ? Ce sont des gens avisés qui, j'en suis persuadé, ne nous en voudront pas de prendre une telle initiative étant donné que les débutants deviendront leurs clients.

En émettant le vœu de voir se réaliser le projet d'une rubrique « *Matériel pour débutants* » dans notre journal, je vous demande de vouloir bien publier ma lettre.

Veuillez agréer, Monsieur Valet, mes cordiales salutations. Ch. Goy.

L'apiculture à l'école

Les élèves du cours complémentaire de Troistorrents (Vs) ont eu l'occasion d'entendre une causerie faite par M. Donnet-Monnay Ulrich, Troistorrents, apiculteur et ancien élève des cours d'apiculture qu'avaient dirigés par les feus Elie Piclard, de Bex, et Heyraud, de St-Maurice.

Le sujet exposé fut : « La vie des abeilles et les travaux au rucher ». Puissent ces jeunes gens tirer profit de l'instruction donnée.



LA VIE DE NOS SECTIONS

Société d'Apiculture de Lausanne
Aux vétérans de la section

MM.

Notre fonction au Comité nous commande un agréable devoir, celui d'honorer et de fêter nos deux vétérans, de la section et de la SAR : MM. Jaquier et Chabanel.